

COLLECTE

EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE*

DE VOS FEUX DE DÉTRESSE PÉRIMÉS

11 AU 18 SEPTEMBRE

* L'opération est financée par le Syndicat Bil Ta Garbi



Déposez-les
dans les magasins
d'accastillage participants :

ANGLET NAUTIQUE 110 Bis avenue de l'Adour 64600 Anglet

BIARRITZ YACHTING 5 allée Louis de Foix 64600 Anglet

MAGENCO 8 rue du Lazaret 64600 Anglet

LE COMPTOIR DU PÊCHEUR - CIBOURE Port de Larraldenia 64500 Ciboure

COMPTOIR MARITIME BASQUE Quai de la Floride 64700 Hendaye

MAREVA - PDD Rue des Orangers - Port Sokoburu 64700 Hendaye

MOBY DICK SARL Rue des Orangers 64700 Hendaye

TECHNIC MARINE - HENDAYE 5 rue des Orangers 64700 Hendaye

Suite à l'opération, vous pourrez continuer à rapporter vos produits en magasin d'accastillage dans le cadre de l'achat de produits neufs équivalents sur la base du « 1 pour 1 ».